

VACANCE DE POSTE

Technicien circulation, stationnement et sécurité routière

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Technicien en charge de la circulation, du stationnement et de la sécurité routière, rattaché au service Voirie.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- D.G.A. Environnement et Espace public,
- Directeur de la Mobilité,
- Responsable du service Voirie.

PROFIL : Le poste est ouvert aux agents de la filière technique, catégorie B, cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

MISSIONS :

- Gérer l'entretien de la signalisation horizontale et verticale,
- Encadrer les 7 agents placés sous sa responsabilité,
- Assurer le suivi technique, administratif et budgétaire des marchés de fournitures et de travaux,
- Élaborer des pièces techniques pour les marchés publics de travaux et de fournitures,
- Préparer et animer les commissions Circulation et Sécurité Routière (CCSR),
- Concevoir des projets de circulation et de stationnement,
- Assurer la planification et le contrôle des travaux réalisés en régie et par les entreprises,
- Organiser et réaliser des campagnes de comptages routiers en vue d'un suivi périodique et à l'occasion des besoins spécifiques liés à des questions de circulation et de sécurité,
- Gérer et modifier les arrêtés permanents de la circulation,
- Gérer les enquêtes riveraines et assurer la rédaction des courriers de réponse aux demandes liées aux problèmes de circulation, sécurité et signalisation,
- Mettre à jour l'Open DATA dans le domaine de compétence,
- Etablir les demandes de DT / DICT pour la régie,
- Assurer le pilotage et le suivi de l'activité des placiers,
- Être en alerte lors des sorties terrain de façon à détecter ou anticiper des problèmes éventuels (voirie, éclairage, travaux non autorisés, gens du voyage,...) qui pourraient impacter le domaine public, et rendre compte à son supérieur hiérarchique en vue d'un programme d'action,
- Savoir aider ses collègues et être en appui ponctuel lors d'une mission nécessitant la mobilisation de plusieurs agents (comptages routiers ponctuels, métrés, contrôles techniques,...) au sein du service,
- Participer, en cas de besoin, aux activités d'un autre service en appui ou en remplacement d'un personnel absent ou défaillant,
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie de l'avancement des travaux et des dossiers en cours,
- Défendre les intérêts de la collectivité,
- Assurer une veille réglementaire et technique,

VACANCE DE POSTE

- Assurer une animation managériale de proximité,
- Assurer une bonne coordination de l'activité en concertation avec les élus référents.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Savoirs

- Notions en marchés publics,
- Connaissances des réglementations en vigueur,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités,
- Connaissances des champs d'intervention des différents services,
- Connaissance du règlement de voirie communal et communautaire et des limites du champ de compétence,
- Connaissances en informatique.

Savoir-faire

- Maîtrise des outils informatiques dédiés au champ de compétence : Open Office, Topstation, Géoconcept, Sherpa,
- Lire et interpréter des documents techniques,
- Savoir réagir face à un problème technique,
- Planifier et organiser la réalisation des travaux,
- Veiller à la conformité et la qualité des travaux réalisés,
- Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des normes de sécurité sur les chantiers.

Savoir-être

- Attitude professionnelle conforme vis à vis des usagers et des collègues,
- Savoir communiquer avec ses collègues,
- Etre en mesure de gérer les situations conflictuelles vis à vis des usagers et des entreprises ; être ferme et diplomate pour imposer le respect du règlement de voirie et des pièces techniques et administratives contractuelles,
- Faire preuve de confidentialité : ne pas divulguer d'informations sur les projets en cours, les données professionnelles, et faire suivre les demandes vers la Direction de la Communication,
- Faire preuve de curiosité professionnelle.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Temps de travail : 7h40 par jour du lundi au vendredi, 38h20 hebdo, avec 16 jours d'ARTT par an,
- Horaires de travail : présence obligatoire de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. Cependant, les horaires peuvent s'avérer irréguliers, compte-tenu de réunions, rendez-vous et chantiers en cours,
- Spécificités du poste : posséder le permis B, gérer des contacts conflictuels fréquents, porter les EPI nécessaires face aux risques inhérents des déplacements sur chantier, participer ponctuellement à des réunions d'information tardives,
- Posséder l'AIPR.



VACANCE DE POSTE

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Pierre-Alexandre Prime, Responsable du service Voirie, au 02 36 90 50 49.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 15 décembre 2019.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.